

ORIENTATIONS D'ACCULTURATION DES QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES À L'ÉGARD DES ITALIENS « VALORISÉS » ET DES MAFIEUX « DÉVALORISÉS »

ACCULTURATION ORIENTATIONS OF QUEBEC FRANCOPHONES TOWARDS “VALUED” ITALIANS AND “DEVALUED” MAFIOSI

Richard Y. Bourhis, David-Alexandre Bosset et Rana Sioufi

Volume 39, numéro 1, 2018

LE MULTICULTURALISME
MULTICULTURALISM

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044842ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044842ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourhis, R. Y., Bosset, D.-A. & Sioufi, R. (2018). ORIENTATIONS D'ACCULTURATION DES QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES À L'ÉGARD DES ITALIENS « VALORISÉS » ET DES MAFIEUX « DÉVALORISÉS ». *Revue québécoise de psychologie*, 39(1), 5–33. <https://doi.org/10.7202/1044842ar>

Résumé de l'article

Cette étude porte sur les orientations d'acculturation des Québécois francophones à l'égard des immigrants italiens « valorisés » et des immigrants mafieux « dévalorisés ». Un groupe d'étudiants québécois francophones ($N = 217$) a complété l'Échelle d'Acculturation de la Communauté d'Accueil (ÉACA) envers ces deux groupes cibles. Les résultats ont démontré que les répondants endossaient l'intégrationnisme, l'intégrationnisme de transformation, l'individualisme et le ségrégationnisme davantage envers les Italiens qu'envers les mafieux. En revanche, ils endossaient davantage l'assimilationnisme et l'exclusionnisme envers les mafieux qu'envers les Italiens, soutenant ainsi l'hypothèse que les Québécois francophones distinguent bien les Italiens « valorisés » des Italiens mafieux « dévalorisés » plutôt que de faire l'amalgame de ces deux groupes.

**ORIENTATIONS D'ACCULTURATION DES QUÉBÉCOIS
FRANCOPHONES À L'ÉGARD DES ITALIENS « VALORISÉS »
ET DES MAFIEUX « DÉVALORISÉS »**

**ACCULTURATION ORIENTATIONS OF QUEBEC FRANCOPHONES TOWARDS
“VALUED” ITALIANS AND “DEVALUED” MAFIOSI**

Richard Y. Bourhis¹
Université du Québec à Montréal

David-Alexandre Bosset
Université du Québec à Montréal

Rana Sioufi²
Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

L'acculturation est le processus bidirectionnel de changement qui se produit lorsque deux groupes ethnoculturels entrent en contact soutenu l'un avec l'autre (Sam et Berry, 2017). Cette définition de l'acculturation implique que chacun de ces groupes est influencé et transformé par ses interactions interculturelles. Chaque groupe est alors appelé à modifier certains aspects de sa culture afin de pouvoir s'adapter à celle de l'exogroupe (Sabatier et Berry, 1999). Le principal désavantage des modèles d'acculturation classiques renvoie au manque d'importance accordée à la majorité d'accueil qui influence largement l'intégration des immigrants et leurs orientations d'acculturation (Bourhis et Bougie, 1998; Van Oudenhoven, Ward et Masgoret, 2006). Le Modèle d'Acculturation Interactif (MAI), tient compte des orientations d'acculturation, à la fois des membres de la communauté d'accueil et de celles des membres des communautés immigrantes dont le statut minoritaire les rend vulnérables à la volonté de la majorité dominante du pays d'établissement (Bourhis, Moïse, Perreault et Sénécal, 1997). Le MAI prend en compte trois facteurs : (1) les orientations d'acculturation adoptées par les communautés immigrantes (2) les orientations d'acculturation endossées par les membres de la communauté d'accueil envers des groupes spécifiques d'immigrants et (3) les relations interpersonnelles et intergroupes résultants. L'acculturation est dès lors vue comme étant un processus bidirectionnel où les deux groupes ethnoculturels s'influencent mutuellement. Ainsi, la nature des relations intergroupes et interculturelles entre la majorité d'accueil dominante et les minorités immigrantes se situe sur un continuum allant de relations harmonieuses à conflictuelles (Bourhis, Montreuil, Barrette et Montaruli, 2009).

1. Adresse de correspondance : Richard Y. Bourhis, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (QC), H3C 3P8. Courriel : bourhis.richard@ugam.ca
2. Nous remercions Anita Aloisio, Jean-Claude Lasry et Rita de Santis pour leurs commentaires judicieux concernant cet article.

Orientations d'acculturation

Chaque orientation d'acculturation fait référence à une combinaison d'attitudes, de croyances et d'intentions de comportement qui guident les façons de penser et d'agir de chaque individu (Montreuil et Bourhis, 2001, 2004). Le MAI définit six orientations d'acculturation pouvant être adoptées par les membres de la communauté d'accueil à l'égard des immigrants : trois qui sont accueillantes, soit l'individualisme, l'intégrationnisme et l'intégrationnisme de transformation, et trois qui sont peu accueillantes, soit l'assimilationnisme, le ségrégationnisme et l'exclusionnisme (Figure 1).

Les membres de la majorité d'accueil qui endossent *l'intégrationnisme* acceptent que les immigrants maintiennent leur culture d'origine tout en favorisant leur acquisition de la culture et des valeurs de la communauté d'accueil. L'orientation *intégrationnisme de transformation* accepte que les immigrants adoptent des éléments importants de la culture de la majorité d'accueil. Cette orientation implique que les membres de la majorité d'accueil sont aussi prêts à modifier leur propre culture afin de permettre aux immigrants de conserver certains aspects de leurs cultures minoritaires. *L'individualisme* renvoie aux membres de la communauté d'accueil qui perçoivent les immigrants d'abord et avant tout comme des individus plutôt que des membres de groupes ethniques ou religieux particuliers. Pour les *individualistes*, ce sont les caractéristiques de la personnalité, les compétences et les accomplissements qui comptent plutôt que les appartenances catégorielles des minorités immigrantes. L'orientation d'acculturation *individualiste* reflète les principes de la méritocratie et le traitement égal des immigrants en tant qu'individus au même titre que les individus membres de la majorité d'accueil.

L'orientation d'acculturation *assimilationniste* reflète le principe classique de l'absorption culturelle des immigrants au sein de la culture majoritaire de la communauté d'accueil. Les assimilationnistes s'attendent à ce que les immigrants renoncent à leur culture d'origine afin d'adopter la culture et la langue de la majorité d'accueil. En principe, les assimilationnistes peuvent éventuellement considérer les immigrants s'étant largement assimilés au fil des générations comme des membres légitimes de la société d'accueil. Le *ségrégationnisme* est endossé par les membres de la communauté d'accueil qui acceptent que les immigrants conservent leur héritage culturel, linguistique ou religieux, pourvu que ces derniers n'influencent pas la culture de la majorité d'accueil. Les ségrégationnistes évitent les contacts interculturels avec les immigrants et préfèrent que ces derniers demeurent dans des régions ou quartiers séparés de ceux de la majorité d'accueil afin d'éviter la dilution de la culture majoritaire. *L'exclusionnisme* est l'orientation d'acculturation la moins accueillante. Elle correspond au cas où les membres de la communauté d'accueil refusent

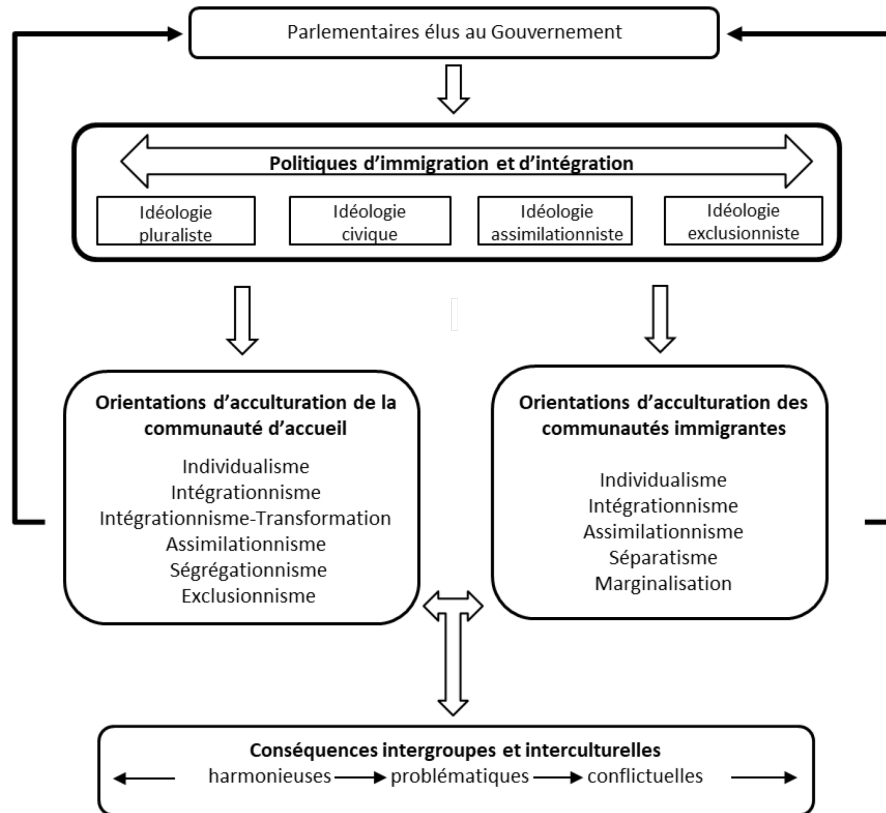


Figure 1. Modèle d'acculturation interactif (MAI) (Bourhis *et al.*, 1997; Bourhis, Montaruli, El-Geledi, Harvey et Barrette, 2010).

de permettre aux immigrants de conserver leur culture ou religion d'origine et s'opposent à ce qu'ils adoptent ou influencent la culture de la majorité d'accueil. Pour les exclusionnistes, les immigrants n'ont pas leur place dans le pays d'accueil qu'ils risquent de « contaminer » par leur présence.

Les études empiriques sur les orientations d'acculturations de la majorité d'accueil envers les immigrants ont été menées dans des sociétés démocratiques où les politiques gouvernementales d'immigration et d'intégration varient considérablement (Bourhis *et al.*, 2009). Selon le MAI, les politiques d'intégration des immigrants adoptées par les gouvernements nationaux, régionaux et municipaux peuvent varier en fonction d'un continuum regroupant les idéologies pluraliste, civique, assimilationniste et exclusionniste. Des études utilisant le cadre théorique du MAI ont été entreprises dans des pays et régions variant selon ces politiques d'immigration et d'intégration. Ces études empiriques utilisant

l'échelle d'acculturation des communautés d'accueil ont été menées entre autres à Montréal, Guelph en Ontario, Los Angeles, Paris, Padova en Italie, San Sebastien en Espagne et Tel-Aviv en Israël (Barrette, Bourhis, Capozza et Hichy, 2005; Barrette, Bourhis, Personnaz et Personnaz, 2004; Bourhis, Barrette, El-Geledi et Schmitd, 2009b; Bourhis et Dayan, 2004; Bourhis *et al.*, 2010; Montaruli, Bourhis, Arzumendi et Larrañaga, 2011; Montreuil et Bourhis, 2001; 2004; Safdar, Dupuis, Lewis, El-Geledi et Bourhis, 2008). Ces études ont démontré que dans plusieurs pays les étudiants universitaires endossent plus fortement les orientations de type individualiste et intégrationniste envers les immigrants que les orientations ségrégationnistes, assimilationnistes ou exclusionnistes.

Les études empiriques ont mis en évidence des profils sociopsychologiques distincts selon l'endossement des orientations d'acculturation accueillante ou rejetante à l'égard des immigrants (Barrette *et al.*, 2004; Montreuil et Bourhis, 2001; 2004). En général, les membres de la communauté d'accueil qui adoptent l'intégrationnisme, l'intégrationnisme de transformation et l'individualisme se sentent en sécurité en tant que membres de leur endogroupe, se sentent à l'aise avec les immigrants, recherchent le contact avec des immigrants, ont des perceptions positives à l'égard de l'immigration et ont l'impression que les immigrants sont intéressés à avoir de bonnes relations avec la communauté d'accueil. Par contre, les membres de la communauté d'accueil endossant l'assimilationnisme, le ségrégationnisme et l'exclusionnisme, quant à eux, se sentent menacés par la présence des immigrants, ont des attitudes négatives à l'égard des immigrants, ne se sentent pas en sécurité culturelle comme membres de leur endogroupe, endossent l'orientation de dominance sociale, ne souhaitent pas avoir de contacts avec les immigrants et croient que les immigrants ne veulent pas avoir de bonnes relations avec eux (Bourhis, Barrette et Moriconi, 2008; Bourhis *et al.*, 2009).

Le statut « valorisé » ou « dévalorisé » des immigrants

Le MAI suggère aussi que les orientations d'acculturation des membres de la communauté d'accueil peuvent différer en fonction de l'origine des immigrants en question (Bourhis *et al.*, 1997; Montreuil et Bourhis, 2001). Ainsi, certains groupes d'immigrants sont considérés comme étant « valorisés » et d'autres sont perçus comme étant « dévalorisés ». Ces perceptions découlent des attitudes que les membres de la majorité d'accueil entretiennent à l'endroit des immigrants selon leur origine culturelle, ethnique, religieuse ou nationale. Ces attitudes dépendent entre autres de la similarité perçue entre la communauté immigrante et la communauté d'accueil, de la menace identitaire et sécuritaire que ces groupes d'immigrants peuvent représenter pour la majorité d'accueil, de la compétition économique (emplois) et sociale

(accès aux services publics) ressentie et de la perception des immigrants comme étant susceptibles de remettre en question la cohésion linguistique, culturelle et religieuse de la majorité d'accueil (Bourhis *et al.*, 2009; Montaruli *et al.*, 2011). Ces perceptions du statut valorisé ou dévalorisé des immigrants sont également le résultat d'un contexte sociohistorique et colonial particulier. Par exemple, une étude menée à Paris a démontré que les étudiants français endossaient davantage les orientations d'acculturation de type individualiste et intégrationniste envers les immigrants valorisés d'Asie qu'envers les immigrants arabes musulmans francophones dévalorisés, originaires des anciennes colonies françaises du Maghreb (Barrette *et al.*, 2004). Inversement, l'assimilationnisme, le ségrégationnisme et l'exclusionnisme étaient plus endossés à l'égard des Maghrébins arabes musulmans qu'envers les immigrants asiatiques. De même, une étude menée à Montréal a démontré que les étudiants québécois francophones endossaient davantage l'intégrationnisme et l'individualisme à l'endroit des immigrants blancs valorisés originaires de France qu'envers les immigrants arabes musulmans dévalorisés originaires du Maghreb, malgré le fait que ces deux groupes d'immigrants s'exprimaient bien en français, contribuant ainsi à la cause du français au Québec (Bourhis *et al.*, 2008). Quant à l'assimilationnisme, le ségrégationnisme et l'exclusionnisme, ces orientations étaient plus fortement endossées envers les Arabes musulmans francophones qu'envers les immigrants blancs francophones de France. Ces études démontrent que les membres de la communauté d'accueil ont tendance à entretenir des orientations d'acculturation plus accueillantes envers les groupes d'immigrants valorisés qu'envers ceux qui sont dévalorisés.

Brève histoire de la communauté italienne établie au Québec

Il y a eu trois grandes vagues d'immigrants italiens au Canada : avant la Première Guerre mondiale, entre les deux guerres et après la Deuxième Guerre mondiale (Ramirez, 1988). À chacune de ces époques, les immigrants italiens ont grandement contribué à l'économie canadienne dans les domaines de la construction, des mines et du commerce. Nous présentons quelques étapes critiques qui ont marqué le climat des relations entre la communauté italienne et les communautés d'accueil francophone et anglophone du Québec.

Pendant la décennie des années 1930, la montée du fascisme en Italie ainsi que l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne nazie firent des immigrants italiens des ennemis potentiels aux yeux des Canadiens qui rejetaient l'idéologie fasciste. Comme la Grande-Bretagne en 1939, le Canada a déclaré la guerre contre l'Allemagne nazie et ses alliés, dont l'Italie, qui était alors dirigée par le dictateur Benito Mussolini. Pour beaucoup de Canadiens, le fascisme était confondu avec le patriotisme des immigrants italiens à l'égard de leur pays d'origine, l'Italie (Zucchi, 2005). Les

Acculturation envers Italiens vs mafieux

immigrants italiens n'endossaient pas nécessairement les valeurs du fascisme, mais soutenaient néanmoins le dictateur Mussolini puisqu'il attisait les sentiments patriotiques des Italo-canadiens (Salvatore, 1998). Durant la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement canadien a envoyé près de 700 citoyens italo-canadiens du Québec et de l'Ontario dans des camps de concentration en raison de leur implication présumée dans le mouvement fasciste au Canada. De nombreux comptes bancaires d'Italo-canadiens ont été saisis par l'État et beaucoup d'entre eux ont été dépossédés de leurs biens et ne les ont jamais récupérés après la guerre (Pillarella, 2012). Parmi ces Italo-canadiens emprisonnés, seule une infime minorité était réellement fasciste. À la suite de l'internement de leurs maris, leurs épouses sont restées sans sources de revenus, une situation qui a profondément marqué la communauté italienne à Montréal. En 1990, le gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney a finalement présenté des excuses officielles pour les torts que l'État canadien a causés à la communauté italienne durant la Deuxième Guerre mondiale (James, 2008).

À partir de l'après-guerre, le Canada a adopté des politiques de parrainage qui permettaient aux Italiens de s'installer au Canada à condition qu'un parent italien déjà installé au pays accepte de parrainer le nouveau venu (Ramirez, 1988). Cette troisième vague d'immigration a consisté surtout d'Italiens originaires du sud de l'Italie, désireux de travailler dans la construction alors que le marché du travail canadien prenait une expansion sans précédent. L'Italie était alors le premier pourvoyeur de main-d'œuvre pour le Canada. Entre 1950 et 1975, l'Italie devient la deuxième source d'immigration au Canada après la Grande-Bretagne, bien que depuis les années 1980 peu d'Italiens émigrent au Canada. Les communautés italiennes du Canada se concentrent surtout dans les grands centres urbains du Canada tels que Toronto, Hamilton, Vancouver ainsi que Montréal. Selon le recensement de 2016, la population d'origine italienne de la région de Montréal était de 280,000 (7 % de la population métropolitaine), dont 101,230 avaient l'italien comme langue maternelle et 161 770 déclaraient avoir une connaissance de l'italien.

Jusqu'à l'an 2000, la constitution canadienne garantissait aux parents du Québec le choix d'inscrire leurs enfants soit dans les écoles catholiques, surtout francophones, ou dans le système scolaire protestant, majoritairement anglophone. Au Québec, le système scolaire catholique avait comme politique de maintenir ses écoles canadiennes-françaises homogènes afin d'éviter toute mixité des langues, cultures ou religions. « Sur tout le territoire du Québec, le système scolaire catholique appliquait d'une manière intransigeante le critère de religion. Même les enfants de langue française, mais de religion protestante, étaient forcés de fréquenter

l'école anglaise protestante » (Corbeil, 2007 p. 127). La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) refusait les élèves non catholiques incluant les immigrants francophones de toutes origines ethniques ou religieuses. Ces exclus devaient alors s'inscrire dans les écoles protestantes anglophones de la *Protestant School Board of Greater Montreal*, qui acceptaient les élèves de toutes confessions religieuses, quelles que soient leur langue ou culture d'origine. Le système scolaire catholique créa aussi des écoles anglophones pour la minorité irlandaise catholique, qui acceptaient également les immigrants catholiques ayant d'autres langues d'origine, incluant les italophones.

À Montréal, plusieurs immigrants italiens de l'après-guerre se sont établis dans la nouvelle banlieue de Saint-Léonard, au nord-est de la ville. De 1955 à 1970 la population de Saint-Léonard est passée de 2,500 habitants, majoritairement Canadiens français, à 25 000 personnes dont près de 40 % étaient d'origine italienne. À Saint-Léonard, les écoles de la CÉCM refusaient les élèves italiens catholiques, et ce, bien que la langue de travail et de socialisation de leurs parents était fréquemment le français. Ces élèves d'origine italienne, souvent trilingues, étaient alors refoulés vers les écoles anglophones catholiques ou protestantes (Taddeo et Taras, 1987). C'est ainsi que la majorité des parents italiens de Saint-Léonard finirent par inscrire leurs enfants aux écoles bilingues anglaises qui enseignaient aussi le français. Pour les parents italiens et leurs enfants, l'anglais était devenu la langue de la mobilité sociale au Québec et au Canada de même que la langue commune d'intégration des immigrants italiens établis en Amérique du Nord.

Avec la Révolution tranquille, la chute de la natalité des Canadiens français alerta les nationalistes québécois des dangers de l'anglicisation des immigrants qui contribuaient à la vitalité de la minorité d'accueil anglophone de Montréal. Pour contrer cette « menace linguistique », les élus francophones majoritaires de la Commission scolaire de Saint-Léonard décrétèrent l'imposition aux allophones, incluant ceux d'origine italienne, de cesser leurs parcours scolaires en anglais et de s'inscrire uniquement aux classes en français aux niveaux primaire et secondaire des écoles unilingues francophones de cette commission scolaire (Taddeo et Taras, 1987). Afin de défendre leur droit d'accès aux écoles anglophones bilingues, la communauté italienne fonda le groupe de pression *Saint-Leonard English Catholic Association of Parents*. Outrés, des militants de la majorité francophone de Saint-Léonard fondèrent le *Mouvement pour l'Intégration Scolaire* (MIS) dont le but était de s'assurer que les immigrants de toutes générations, incluant les Italiens, soient obligés d'inscrire leurs enfants dans les écoles unilingues françaises de Saint-Léonard. Les tractations entre les francophones exigeant des écoles unilingues françaises pour les immigrants et l'association des Italiens de

Acculturation envers Italiens vs mafieux

Saint-Léonard demandant la liberté de choix pour la langue d'enseignement culmine à un affrontement à la rentrée scolaire de l'automne 1968 (Salvatore, 1998). Le 10 septembre, plus de mille manifestants des deux factions s'affrontent rue Jean Talon faisant une centaine de blessés, des arrestations policières, des vitrines fracassées, des incendies et la promulgation de la loi sur les émeutes par le maire de Saint-Léonard (Picard, 2003).

La crise scolaire de Saint-Léonard intensifie les tensions linguistiques entre la majorité francophone et les minorités anglophones et allophones du Québec (Taddeo et Taras, 1987). Après une autre année de tensions linguistiques à Saint-Léonard et aussi à l'échelle du Québec, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, de l'Union nationale, fait adopter la Loi 63 à l'Assemblée nationale du Québec, le 20 novembre 1969. La Loi 63 consacre la liberté de choix des parents de la langue d'enseignement de leurs enfants dans les écoles de langue française ou anglaise, et ce, pour tous : la majorité francophone, les minorités anglophones, immigrantes et allophones. La loi 63 est largement décriée par la majorité francophone qui dénonce cette « menace » au caractère français du Québec. Pour Camille Laurin, le futur architecte de la loi 101, la loi 63 :

consacre pour la première fois les privilèges de la minorité anglophone et le pouvoir qu'elle détient de par sa force économique, d'angliciser nos immigrants et un nombre toujours plus élevé de Québécois francophones... Nos chefs ont préféré obéir à leur maître et à leur pourvoyeur plutôt qu'à la majorité québécoise. (Télé Métropole, 23 novembre 1969, dans Picard, 2003, p.198)

Pour un des acteurs de la création des politiques linguistiques du Québec, la loi 63 satisfaisait les anglophones et les allophones : « Les italophones sont satisfaits et retrouvent le droit d'envoyer leurs enfants à l'école de langue anglaise. Des parents francophones en profiteront pour en faire autant » (Corbeil 2007, p. 145). Mais pour ce dernier, la loi 63 est un échec puisque :

la liberté de choix de la langue d'enseignement qu'accordait la loi 63 à tous les parents du Québec a eu des conséquences rapides et désastreuses dans le domaine scolaire.... Chez les allophones en 1972-73, 86,3 % des enfants vont à l'école de langue anglaise, soit 60 800 élèves. À Montréal, c'est 90,3 % des enfants et 51,7 % ailleurs au Québec. L'école française n'accueille donc qu'une très faible proportion des enfants non francophones (1,4 % en 1972, soit 18 500 élèves), alors que la population de l'école de langue anglaise devient de plus en plus hétérogène du point de vue de la langue maternelle des enfants, puisque 30 % de ses élèves sont non-anglophones (77 600) élèves), dont le tiers (25 300 élèves) est de langue maternelle française. (Corbeil, 2007, p. 174-175)

C'est ainsi que les Italiens de Saint-Léonard ont joué un rôle de « troisième force » qui influença les rapports intergroupes entre la majorité francophone et la minorité anglophone dans le domaine critique de l'aménagement linguistique au Québec (Picard, 2003; Taddeo et Taras, 1987). Après l'échec de la loi 63 et du gouvernement de l'Union Nationale en 1970, le premier ministre Robert Bourassa, du Parti libéral, fut élu le 12 mai 1970. Le Parti libéral adopta le 31 juillet 1974 la loi 22, qui affirmait le statut officiel de la langue française tout en offrant l'accès à l'école en anglais aux immigrants à condition qu'ils démontrent une connaissance suffisante de l'anglais à la suite des tests linguistiques du ministère de l'Éducation. La loi 22 fut plus contestée que la loi 63 par les francophones qui la trouvaient insuffisante pour la protection du français et par les anglophones et allophones qui la trouvaient abusive en limitant la liberté de choix pour l'accès aux écoles de langue anglaise. Les Italiens de Saint-Léonard mettent sur pied le *Consiglio Educativo Italo-Canadese* afin d'établir des classes clandestines d'apprentissage de l'anglais, pour permettre aux élèves italiens de réussir les tests linguistiques décrétés par la loi 22, facilitant ainsi leur accès au système scolaire de langue anglaise (Taddeo et Taras, 1987).

Les Québécois souverainistes gagnent les élections de 1976 et le Parti Québécois adopte comme première loi de son mandat, la Loi 101 : *La Charte de la langue française*. Après un débat houleux à l'Assemblée nationale, cette loi est adoptée le 26 août 1977 par les députés majoritaires du Parti Québécois. Camille Laurin est architecte de la loi 101 qui a pour but la francisation de la société québécoise dans tous les domaines de la vie publique (Bouchard et Bourhis, 2002; Bourhis, 1984; 2001; Corbeil 2007). Pour tous les élèves francophones et tous les immigrants, la loi stipule que l'enseignement se donne uniquement en français dans les classes de maternelle, dans les écoles primaires et secondaires, aussi bien dans le réseau scolaire public que privé subventionné par l'état. La loi 101 interdit aux élèves de la majorité québécoise francophone et aux immigrants internationaux l'accès à un enseignement en anglais dans le réseau scolaire anglophone. Seuls les élèves anglophones déjà inscrits dans les écoles de langue anglaise et ceux dont le père ou la mère a reçu au Québec un enseignement primaire en anglais peuvent avoir accès à l'enseignement en anglais dans les écoles du réseau scolaire anglophone. La loi 101 maintient ces restrictions malgré les protestations des communautés anglophones et allophones, incluant celle de la communauté italienne, qui doivent s'y conformer en inscrivant leurs enfants aux écoles francophones (Taddeo et Taras, 1987). Les francophones endossent largement la loi 101 qui assure le statut et l'usage du français dans l'ensemble de la société québécoise tout en réglant pour de bon la question de l'inclusion des allophones et des

immigrants dans le système scolaire francophone plutôt qu'anglophone (Bourhis, 2001; Corbeil 2007).

La loi 101 a eu l'effet voulu de réduire le nombre d'élèves dans l'ensemble du système scolaire anglophone public et privé du Québec. Les données du ministère de l'Éducation démontrent que le nombre d'élèves inscrits dans le système scolaire anglophone (préscolaire, primaire et secondaire, public/privé) était de 256 251 élèves en 1972. Quarante ans plus tard, le nombre d'élèves dans le système scolaire anglophones n'était plus que de 105 205 élèves, soit seulement 40 % de ses effectifs originaux (Bourhis et Foucher, 2012). Les données du ministère démontrent l'efficacité de la loi 101 puisque les élèves allophones qui fréquentent les écoles francophones sont passés de 9652 en 1972 à 119 060 en 2012 (Bourhis et Sioufi, 2017). La loi 101 a porté ses fruits pour le système scolaire francophone qui a conquis l'inscription des élèves immigrants incluant ceux d'origine italienne. À ce jour, le système scolaire francophone cherche à mieux relever les défis de l'intégration des « enfants de la loi 101 » issus de l'immigration de toutes origines linguistiques, ethniques et religieuses (Aloisio, 2007; Berthelot, 1991; Bourhis, Carignan et Sioufi, 2013; 2015; Potvin, Magnan et Larochelle-Audet, 2016).

Perceptions des Italo-Canadiens

Dans cette étude, nous examinons les orientations d'acculturation des Québécois francophones à l'égard de deux types d'immigrants originaires d'un même pays d'origine : soit les Italo-canadiens, qui sont perçus comme étant valorisés, et une petite minorité d'Italo-canadiens, qui sont liés au crime organisé et qui sont perçus négativement en tant que « mafieux ».

Au début des années 1970, le Canada a adopté une politique pluraliste du multiculturalisme qui reconnaissait la contribution des communautés immigrantes à la construction d'une société culturellement diverse à l'échelle du Canada. À cette époque, une vaste enquête pancanadienne a démontré que les Canadiens français et les Canadiens anglais percevaient les immigrants italiens plutôt négativement par rapport aux autres groupes d'immigrants, tels que les Allemands, les Ukrainiens et les Juifs (Berry, Kalin et Taylor, 1977). Dans cette étude, les Italiens étaient classés au 19^e rang parmi 26 groupes d'immigrants dans la hiérarchie ethnique qui tenait en compte des facteurs perceptuels tels que la propreté, l'importance, l'amabilité et le niveau d'intérêt que représentaient ces groupes d'immigrants.

La minorité d'origine italienne souvent trilingue et fédéraliste a contribué à la diversité du patrimoine multiculturel montréalais. Une

enquête menée en 1990 a révélé que les Québécois francophones considéraient les Italiens comme étant un des groupes d'immigrants ayant le plus de facilité à s'adapter à la culture québécoise (Dorais, 1990). Parmi 26 groupes ethniques évalués dans cette étude, les Italiens étaient au troisième rang en capacité d'intégration perçue, devancés uniquement par les immigrants de France et des États-Unis. C'est au seuil du XXI^e siècle que les attitudes des Québécois francophones à l'égard des Italiens sont devenues les plus favorables. Cela peut s'expliquer, selon Micone (2005), par le fait que la vision que les francophones avaient des Italiens devenait moins stéréotypée à force de les côtoyer, par le fait que les francophones étaient moins craintifs linguistiquement et culturellement en raison des acquis de la loi 101 et par la contribution d'artistes italiens qui apportaient une diversité culturelle à la majorité francophone québécoise (Aloisio, 2016). En 2007, un sondage représentatif de la population québécoise francophone démontrait que 90 % des répondants déclaraient avoir une opinion favorable des membres de la communauté italienne, comparé à 77 % vis-à-vis des Latino-américains, 68 % envers la communauté noire et seulement 43 % à l'égard de la communauté arabe (Léger Marketing, 2007). Nous pouvons conclure que la majorité des Italiens établis au Québec sont maintenant perçus comme une communauté d'immigrants valorisés par la majorité d'accueil québécoise francophone.

En 2016, la députée Rita de Santis fut la première immigrante italienne à être nommée à un poste de ministre au Cabinet du Gouvernement du Québec. Dans une entrevue exclusive accordée à la chaîne Global TV, Rita de Santis commentait sa nomination au cabinet du premier ministre libéral ainsi :

The Italian community was very happy and proud that I should be named minister...I don't generally say Rita Lucia Casanova de Santis... but I said it because I wanted to affirm my origins. For too long a time, it's always the mafia, collusion, corruption. Every time people talk about those subjects, they seem to want to associate the Italian community with it. Well, I object. I wanted to stand up and say, "We're very much part of this community. We have contributed to its history and please respect us as such. (Fletcher, Global TV; 7 novembre 2017)³

Brève histoire de la mafia italienne au Québec

Bien qu'en ce début du XXI^e siècle les recherches suggèrent que les Italo-canadiens sont devenus une minorité immigrante valorisée par la

-
3. La communauté italienne était très heureuse et fière de ma nomination comme ministre au gouvernement du Québec. Je n'ai pas l'habitude de dire mon nom au complet : Rita Lucia Cassanova de Santis...mais je l'ai fait parce que je voulais affirmer ma fierté d'être italienne. Depuis trop longtemps, la communauté italienne a été associée à la mafia, à la collusion et à la corruption. Alors, je proteste et j'affirme que nous sommes membres à part entière de cette société québécoise. Nous avons contribué à son histoire et, à ce titre, je vous prie de nous respecter.) Traduction libre des auteurs.

majorité dominante québécoise, il demeure que cette minorité porte le poids d'être associée à une faction puissante du crime organisé au Québec : la mafia. La mafia italienne est une variante du crime organisé international (Glenny, 2008). La mafia est un système de pouvoir, un type de sous-culture qui a consolidé son emprise en Sicile et au sud de l'Italie (Leitch, 2000). La mafia est une organisation criminelle qui nuit à l'économie, à l'écologie et au système politique de toute l'Italie, qui compte maintenant trois puissants cartels mafieux : la Cosa Nostra, la Camorra et la Ndrangheta (Mammone et Veltri, 2010; Varese, 2009). Le juge italien Giovanni Falcone, qui a longtemps combattu l'infiltration de la mafia dans les institutions publiques de l'Italie, observait que la mafia était désormais intégrée dans les structures économiques du pays. Les juges Falcone et Borsellino ont été assassinés par la Cosa Nostra en 1992 (Giffone, Longo et Parodi, 2012). L'influence de la mafia, d'abord concentrée en Italie, s'est propagée au niveau international au fur et à mesure que ses membres ont immigré dans d'autres pays, dont le reste de l'Europe, l'Amérique latine, les États-Unis et le Canada (Maccaglia et Matar-Bonucci, 2009).

L'arrivée des mafieux en Amérique du Nord coïncide généralement avec l'immigration italienne de la fin du XIX^e siècle (Deitche, 2011). Une infime minorité des immigrants italiens, provenant des réseaux mafieux de l'Italie, refuse de se conformer aux lois des pays les accueillant, incluant le Canada, et reproduisent leurs activités criminelles (Schneider, 2009). Comme Anderson (1979) le souligne, c'est souvent parce qu'ils sont exclus par la société d'accueil qu'une minorité d'immigrants italiens deviennent membres de la mafia afin d'améliorer leur sort économique en tirant profit des vulnérabilités de la société d'établissement. Pour arriver à ses fins, la mafia peut utiliser divers moyens comme la vente de drogues, le jeu, la prostitution, les rackets de protection (*pizzo*), le blanchiment d'argent, la prise de contrôle d'industries et de finances légitimes, le traitement de produits toxiques et l'assassinat de ses ennemis incluant les mafieux rivaux, les commerçants qui leur résistent, les journalistes, policiers et juges (Deitche, 2011).

Au Québec, la mafia italienne s'est concentrée presque exclusivement dans la région de Montréal (Schneider, 2009). « Depuis ses débuts, la mafia montréalaise est composée exclusivement d'hommes d'origine italienne. C'est un critère incontournable » (p 138, Cédilot et Noël, 2017). La mafia montréalaise n'était d'abord qu'une filière, une *decina* de la grande Mafia de New York, celle de la famille Bonnano. Un calabrais, Vincenzo Cotroni fut le puissant parrain de la mafia montréalaise de 1940 à 1977. À la suite du déclin du clan calabrais, c'est le clan sicilien de Nicolò Rizutto et son fils Vito qui s'affirme (Cédilot et Noël, 2012). Très rapidement, la mafia sicilienne de Montréal devint plus qu'une simple *decina* et parvint à dominer comme une réelle famille mafieuse autonome.

Le clan Rizutto s'est notamment démarqué par le commerce de drogues dures grâce à ses alliés en Sicile et en Amérique latine. Ce clan s'est également allié aux Hells Angels, le groupe de motards québécois francophones qui n'hésite pas à tuer ses rivaux et des agents de l'ordre pour parvenir à ses fins (Lavigne, 1999). Malgré leurs méthodes et leurs approches différentes, la mafia italienne et les Hells Angels ont su unir leurs forces pour contrôler le commerce de la drogue, de la prostitution, du jeu et des rackets, tout en infiltrant les commerces, les industries de transport et de la construction, ainsi que le syndicat de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et certains agents du fisc (Cédilot et Noël, 2012). Ces activités sont souvent violentes, comme l'attestent les 700 homicides attribués aux activités du crime organisé au Québec de 1955 à 1985 (Cédilot et Noël, 2017, p. 83).

L'activité policière a néanmoins réussi à déstabiliser l'organisation de la mafia et des Hells Angels, surtout à partir des années 2000. L'assassinat du parrain de la mafia montréalaise Nicolo Rizutto en 2010 et la mort de ses deux fils héritiers en 2009 et 2014 annoncent la fin du clan sicilien. Depuis 2016, les Hells Angels réussissent à s'imposer dans plusieurs des activités criminelles traditionnellement contrôlées par le clan sicilien (Thibault, 2017). Étant donné l'impact néfaste que le crime organisé continue à exercer sur la société québécoise, il convient de s'intéresser aux attitudes qu'entretient la population québécoise à l'égard des mafieux.

Perceptions des mafieux

En Amérique du Nord, la population tend à avoir des opinions très négatives de la mafia et à faire l'amalgame entre la mafia et la communauté italienne établie aux États-Unis (Bovenkerk, Siegel et Zaitch, 2003). Ainsi, il y a longtemps eu des préjugés envers les candidats italiens aux élections régionales et nationales aux États-Unis. La population américaine refusait de voter pour des candidats ayant des origines italiennes en raison de leur possible affiliation avec la mafia. Cela a nui à l'intégration politique des immigrants italiens aux États-Unis (Luconi, 1999). De plus, Favarel-Garrigues (2003) a documenté le phénomène du « piège ethnique » comme la tendance à juger les organisations du crime organisé en fonction de la communauté culturelle à laquelle elles appartiennent et non en fonction des caractéristiques de l'organisation criminelle elle-même.

Bien que la mafia ait tout intérêt à demeurer discrète (*omerta*), la connaissance du public concernant les activités de la mafia dépend des sources policières, de la presse, des médias électroniques et sociaux (LiPuma, 1989; Paoli, 2002). Selon Dubois (2003), l'effet des médias sur la perception du public est plus important que l'effet des rapports policiers ou juridiques. La perception de la population de la mafia dépend de la

fréquence et de la nature des crimes rapportés dans les médias et l'industrie du cinéma. Les crimes mafieux touchant la personne sont ceux qui ont le plus d'impact réputationnel aux yeux du public, bien avant les crimes d'ordre économique ou la vente de produits illicites (Sheptycki, 2003).

Au Québec, quatre événements ont marqué l'opinion publique et attiré l'attention populaire sur le crime organisé : 1) la guerre des motards québécois francophones opposant les Hells Angels aux Rock Machines, qui fit rage entre 1994 et 2002 et causa 160 morts et 180 blessés, dont plusieurs étaient des victimes collatérales (Cédilot et Noël, 2017); 2) la mort d'un jeune garçon francophone de 11 ans tué par l'explosion d'une voiture piégée dans un règlement de compte des Hells Angels en 1995 (Lavigne, 1999); 3) la tentative d'assassinat du journaliste Michel Auger en 2000, spécialiste du crime organisé (Auger, 2001), ce qui mena à la mise en place de la loi antigang fédérale C-24 en 2002 et son renforcement, la loi C14 en 2009 (Valiquet, 2009); et 4) l'implication de la mafia dans l'industrie de la construction, qui mena à la création de la Commission Charbonneau en octobre 2011 (Charbonneau et Lachance, 2015). Nous pouvons conclure que les perceptions publiques envers le crime organisé et la mafia en particulier sont celles d'une sous-culture italienne « dévalorisée ».

Buts et hypothèses

Aucune étude à ce jour n'a vérifié les orientations d'acculturation d'une majorité d'accueil envers une même communauté ethnique immigrante, composée de deux sous-groupes : un groupe majoritaire valorisé, bien intégré dans le pays d'accueil, et un autre groupe minoritaire, sous-culture dévalorisée en raison de son implication dans des activités criminelles organisées. Nous voulons vérifier si les Québécois francophones vont distinguer les immigrants italiens « valorisés » des immigrants italiens « dévalorisés », membres de la sous-culture mafieuse.

Nous proposons deux hypothèses contradictoires. Notre première hypothèse est que les Québécois francophones de la majorité d'accueil sauront faire la distinction entre les immigrants italiens valorisés et les immigrants italiens mafieux dévalorisés. Les recherches ont démontré que les membres de la communauté d'accueil endossent des orientations d'acculturation plus accueillantes à l'égard des immigrants valorisés qu'à l'égard des immigrants dévalorisés (Bourhis *et al.*, 2008; 2009; 2010). Nous proposons que les Québécois francophones endosseront surtout l'individualisme, l'intégrationnisme et l'intégrationnisme de transformation à l'endroit des immigrants italiens valorisés et qu'envers la minorité italienne mafieuse dévalorisée ils endosseront surtout les orientations d'acculturation de type assimilationniste, ségrégationniste et exclusionniste.

La deuxième hypothèse serait qu'au contraire les Québécois francophones ne fassent pas la distinction entre la majorité d'immigrants italiens et les immigrants italiens mafieux. Ils auraient donc tendance à faire l'amalgame entre ces deux groupes : une homogénéisation négative de tous les membres de l'exogroupe italien (Bourhis et Gagnon, 2006). Cette hypothèse est celle du « piège ethnique » de Favarel-Garrigues (2003) qui porte la majorité d'accueil à juger négativement tous les membres d'un groupe culturel, du fait de cette association avec la sous-culture criminelle minoritaire. Il est possible que les Québécois francophones de la majorité d'accueil fassent ce même type d'amalgame et qu'ainsi ils endossent les orientations d'acculturation assimilationniste, ségrégationniste et exclusionniste non seulement à l'égard des Italiens mafieux, mais aussi à l'endroit de la majorité des immigrants d'origine italienne établis au Québec.

Afin de mieux contextualiser l'endossement des orientations d'acculturation à l'égard des Italiens valorisés et des mafieux, le questionnaire comprend six échelles additionnelles interrogeant les répondants sur leur profil d'identification multiple, leur réseau individuel de contact ethnique (RICE), leur sentiment de menace identitaire en présence des immigrants, leur désir de proximité sociale avec les immigrants, leurs attitudes ethniques à l'égard des immigrants et leur perception que les immigrants veulent avoir de bonnes relations avec la majorité d'accueil québécoise.

MÉTHODOLOGIE

Participants

Les répondants qui ont participé à l'étude étaient tous des étudiants à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'échantillon compte 217 participants, dont 169 de sexe féminin et 48 de sexe masculin, qui avaient entre 19 à 30 ans. Les participants sont tous des Québécois francophones nés au Québec de parents francophones aussi nés au Québec et dont la langue maternelle est le français.

Procédure

Les participants ont répondu à un questionnaire anonyme de 30 minutes en classe. Les étudiants ont reçu une chemise contenant un formulaire de consentement éclairé, une feuille d'instructions ainsi que le questionnaire anonyme. La confidentialité des réponses était assurée et les participants pouvaient se retirer de l'étude à tout moment s'ils le désiraient. L'expérimentateur a offert un débriefing verbal et écrit aux participants après qu'ils eurent rempli le questionnaire. Cette étude a obtenu l'approbation du Comité d'éthique du département de psychologie

de l'UQAM. L'étude a été menée d'octobre 2011 à janvier 2012, avant le déclenchement de la Commission Charbonneau sur la corruption dans l'industrie de la construction au Québec.

Les mesures

La plupart des énoncés sont mesurés à l'aide d'une échelle de Likert en 7 points, allant de 1 « pas du tout d'accord » à 7 « tout à fait d'accord ». L'ensemble des échelles a une cohérence interne valable selon les alphas de Cronbach (0.65) de cohérence interne. La première partie du questionnaire portait sur les informations générales concernant les répondants, c'est-à-dire l'âge, le sexe, le lieu de naissance, la langue maternelle, les autres langues parlées ainsi que des informations similaires portant sur les parents des répondants. Le questionnaire inclut sept échelles, décrites dans les paragraphes qui suivent.

Le profil d'identification multiple (Bourhis et Bougie, 1998) évalue jusqu'à quel point les répondants s'identifient comme membres de dix groupes ou allégeances : Canadien, Québécois, Francophone, Anglophone, bilingue, immigrant, mafieux, souverainiste (PQ), autonomiste (ADQ), fédéraliste (PLQ). (p. ex., *Jusqu'à quel point vous identifiez-vous comme souverainiste (PQ)?*: échelle Likert, 1 = pas du tout; 4 = moyennement; 7 = énormément).

Le réseau individuel de contacts ethniques (RICE) évalue jusqu'à quel point les répondants fréquentent, dans la vie de tous les jours, les membres des groupes suivants comme voisins, collègues de travail et amis : les Québécois francophones, les immigrants italiens, les immigrants arabes musulmans, les mafieux (adaptation de Landry et Bourhis, 1997; p. ex., *Jusqu'à quel point êtes-vous en contact avec vos amis... immigrants italiens* : 1= jamais; 4= Quelques fois; 7= très souvent).

Les répondants ont aussi exprimé leur perception quant aux désirs qu'ont divers exogroupes d'avoir des contacts et d'entretenir de bonnes relations avec les Québécois francophones dans leur quartier et à l'université. Les groupes cibles sont les suivants : les immigrants italiens, les immigrants arabes musulmans et les mafieux (Bourhis et Bougie, 1998; p. ex., *À votre université, jusqu'à quel point trouvez-vous que les groupes suivants sont intéressés à avoir des contacts avec les Québécois francophones? À votre université, jusqu'à quel point trouvez-vous que les groupes suivants ont de bonnes relations avec les Québécois francophones?*).

Les items de *menace identitaire* mesurent jusqu'à quel point les Québécois francophones sentent que leur identité en tant que Québécois est menacée par la présence des immigrants en général, des immigrants

italiens, des immigrants arabes musulmans et des mafieux (Bourhis *et al.*, 2008; p. ex., *Jusqu'à quel point sentez-vous que votre identité en tant que Québécois est menacée par la présence des groupes suivants établis au Québec?*).

L'échelle de *proximité sociale* porte sur le désir qu'ont les Québécois francophones d'avoir des contacts avec d'autres Québécois francophones, avec des immigrants italiens et avec des mafieux. Les répondants devaient indiquer jusqu'à quel point ils souhaitent avoir un membre de ces groupes comme : propriétaire d'un restaurant favori, collègue à l'université, collègue de travail, voisin, meilleur ami et conjoint (Montreuil et Bourhis, 2004; p. ex., *Jusqu'à quel point aimeriez-vous avoir un mafieux établi ici comme : propriétaire de votre restaurant favori?... Votre collègue de travail? Votre voisin? Votre meilleur ami? Votre conjoint?*).

L'échelle du *thermomètre d'attitudes ethniques* mesure l'opinion des répondants à l'égard de différents groupes ethniques établis au Québec (Esses, Haddock et Zanna, 1993). Les participants choisissaient un nombre de 0 à 100 comme un thermomètre, selon leurs opinions favorables ou défavorables concernant chacun des groupes suivants : Québécois francophones, immigrants italiens, immigrants siciliens, immigrants français, les mafieux, autochtones du Québec, immigrants arabes musulmans et Québécois anglophones. La consigne était la suivante :

Nous aimerions connaître vos opinions concernant plusieurs groupes établis au Québec. Nous mesurons vos opinions à l'aide d'une échelle qui va de 0 à 100, un peu comme un thermomètre. Si vous avez des attitudes favorables envers un groupe donné, choisissez un chiffre entre 51 et 100, l'attitude la plus favorable étant 100 sur l'échelle. Par contre si vous avez des sentiments plutôt défavorables envers un groupe donné, choisissez un degré entre 0 et 49, l'attitude la plus défavorable sur l'échelle étant le chiffre zéro. Le chiffre 50 dénote une attitude ni favorable ni défavorable envers le groupe en question.

L'échelle d'*acculturation de la communauté d'accueil (ÉACA)* comporte six items (un pour chaque type d'orientation d'acculturation) pour trois domaines, soit la culture, les valeurs et les coutumes (Bourhis *et al.*, 2008). Les participants devaient répondre à ces questions d'abord pour la communauté italienne, puis pour les mafieux. Pour chaque énoncé, ils devaient indiquer jusqu'à quel point ils étaient d'accord avec l'affirmation, en utilisant l'échelle de Likert en sept points. Les items portant sur les six orientations d'acculturation des Québécois francophones à l'égard des mafieux sont présentés en exemple pour le domaine de la culture : Intégration : « *Les mafieux devraient conserver leur culture d'origine tout en adoptant la culture québécoise* »; Intégration-transformation : « *Les Québécois devraient transformer certains aspects de leur propre culture*

pour mieux intégrer les mafieux. »; Individualisme : « Que les mafieux conservent leur culture ou adoptent celle des Québécois n'a aucune importance puisque chaque individu est libre de choisir la culture qui lui convient »; Assimilation : « Les mafieux devraient abandonner leur culture d'origine pour adopter la culture québécoise »; Ségrégationnisme : « Les mafieux peuvent conserver leur culture d'origine tant qu'elle n'influence pas la culture québécoise »; Exclusion : « Les Québécois n'ont rien à retirer de la présence des mafieux et de leur culture au Québec ».

RÉSULTATS

L'analyse statistique des résultats obtenus sur l'ensemble des sept échelles de l'étude est présentée ci-dessous.

Échelle d'identification multiple

Le profil identitaire des répondants montre une forte identification en tant que Québécois et francophones. Les répondants s'identifient très fortement comme Québécois ($M = 6,72$, $ÉT = 0,58$) et comme francophones ($M = 6,82$, $ÉT = 0,49$) et modérément comme Canadiens ($M = 4,70$, $ÉT = 1,75$), bilingues ($M = 4,67$, $ÉT = 1,73$) et souverainistes ($M = 3,82$, $ÉT = 2,04$). Ils s'identifient peu comme autonomiste ($M = 2,70$, $ÉT = 1,74$), très faiblement comme anglophones ($M = 2,41$, $ÉT = 1,46$) et fédéralistes ($M = 2,17$, $ÉT = 1,41$) et pas du tout en tant qu'immigrant ($M = 1,14$, $ÉT = 0,56$) et mafieux ($M = 1,03$, $ÉT = 0,22$).

Une analyse factorielle a été effectuée afin de vérifier si certains items d'identification personnelle ont tendance à se regrouper en facteurs cohérents. L'appartenance comme Québécois, francophones et souverainistes se sont regroupés en un facteur que l'on pourrait appeler identification québécoise souverainiste ($M = 5,79$, $ÉT = 0,83$). Les items d'appartenance comme Canadiens et comme fédéralistes se sont réunis en un deuxième facteur distinct ($M = 3,43$, $ÉT = 1,30$). Les appartenances comme bilingues et comme anglophones se sont retrouvées dans un troisième facteur ($M = 3,54$, $ÉT = 1,31$), suivi d'un quatrième facteur composé de l'identification comme immigrants et comme mafieux ($M = 1,09$, $ÉT = 0,31$). Les différences d'endossement de ces quatre facteurs étaient statistiquement significatives sauf celle entre le facteur Canadien-fédéraliste et le facteur bilingue-anglophone : $F(3, 648) = 743,81$, $p < 0,01$). Ainsi, nos répondants québécois s'identifient surtout comme Québécois souverainiste, beaucoup moins comme Canadiens/fédéralistes, bilingues/anglophones, et pas du tout comme immigrants ou mafieux.

Réseau individuel de contacts ethniques (RICE)

Le RICE mesure la fréquence des contacts qu'ont les Québécois francophones avec d'autres groupes ethnoculturels en tant qu'amis, voisins, collègues de travail ou étudiants à l'université. Pour l'ensemble de ces 4 types de contacts combinés, les α de Cronbach obtenus sont acceptables pour chacun des groupes cibles. Les résultats démontrent que les participants ont souvent des contacts avec les membres de leur endogroupe québécois ($M = 6,06$, $ÉT = 0,89$; $\alpha = 0,67$), des contacts peu fréquents avec les immigrants arabes musulmans ($M = 3,54$, $ÉT = 1,49$; $\alpha = 0,71$) et les immigrants italiens ($M = 3,28$, $ÉT = 1,53$; $\alpha = 0,77$) et des contacts presque inexistantes avec les mafieux ($M = 1,74$, $ÉT = 1,32$; $\alpha = 0,90$). Ces différences de contact ethniques sont significativement différentes entre elles : les Québécois francophones comparés à ceux des duos composés des Italiens et des Arabes musulmans et l'absence de contacts avec les mafieux : $F(3, 183) = 194,05$, $p < 0,05$.

Perception de bonnes relations avec les Québécois francophones

Les résultats démontrent que les Québécois francophones perçoivent que les immigrants italiens sont intéressés à avoir de bonnes relations avec eux ($M = 5,08$, $ÉT = 0,92$; $\alpha = 0,82$), que les immigrants arabes musulmans le sont modérément ($M = 4,18$, $ÉT = 1,17$; $\alpha = 0,86$) et que les mafieux le sont peu ($M = 3,10$, $ÉT = 1,40$; $\alpha = 0,87$). Les différences entre ces trois groupes cibles sont statistiquement significatives : $F(2, 432) = 220,93$, $p < 0,05$.

Sentiments de menace identitaire en présence d'exogroupes

Comme le démontre la Figure 2, les Québécois francophones ont affirmé se sentir un peu plus menacés par la présence d'immigrants arabes musulmans ($M = 3,71$, $ÉT = 1,96$) que par celle des immigrants en général ($M = 3,15$, $ÉT = 1,59$) et des mafieux ($M = 3,08$, $ÉT = 1,79$). Les répondants se sentent très peu menacés par la présence d'immigrants italiens valorisés ($M = 2,09$, $ÉT = 1,30$). Toutes ces différences étaient statistiquement significatives, sauf celle entre le sentiment de menace en présence des immigrants en général et des immigrants mafieux ($F_{(3, 648)} = 63,49$, $p < 0,05$; correction Bonferroni). Le fait que les étudiants québécois francophones se sentent plus menacés par les immigrants arabes musulmans que par les mafieux peut refléter la saillance médiatique internationale accordée à la menace du terrorisme arabe musulman depuis les attentats du 11 septembre 2001, bien que les attentats meurtriers de la mafia et des Hells Angels demeurent pourtant bien réels localement à Montréal. Il est aussi probable que les étudiants québécois francophones ne se rendent pas compte de l'ampleur de l'emprise que prend le crime organisé dans la société québécoise ou ne se sentent pas directement menacés par leurs activités criminelles à Montréal.

Préférences de proximité sociale

Comme le démontre la Figure 2, il s'avère que les Québécois francophones souhaitent surtout avoir des relations avec les membres de leur propre endogroupe plutôt qu'avec les exogroupes. Ce désir de proximité en faveur de l'endogroupe québécois francophone augmente légèrement selon le degré d'intimité des relations interpersonnelles : propriétaire du restaurant préféré ($M = 4,83$, $ÉT = 1,63$), collègue à l'université ($M = 5,29$, $ÉT = 1,46$), collègue au travail ($M = 5,29$, $ÉT = 1,49$), voisin ($M = 5,16$, $ÉT = 1,54$), meilleur ami ($M = 5,55$, $ÉT = 1,47$) et conjoint ($M = 5,53$, $ÉT = 1,45$). Pour ce qui est des immigrants italiens valorisés, les Québécois francophones les désirent surtout comme propriétaires de leur restaurant favori ($M = 5,22$, $ÉT = 1,44$), mais moins comme collègues à l'université ($M = 4,93$, $ÉT = 1,34$), collègues de travail ($M = 4,95$, $ÉT = 1,34$), voisin ($M = 4,94$, $ÉT = 1,38$), meilleur ami ($M = 4,82$, $ÉT = 1,45$) et conjoint ($M = 4,44$, $ÉT = 1,67$). Les Québécois francophones sont sans équivoque concernant leur rejet des mafieux établis au Québec :

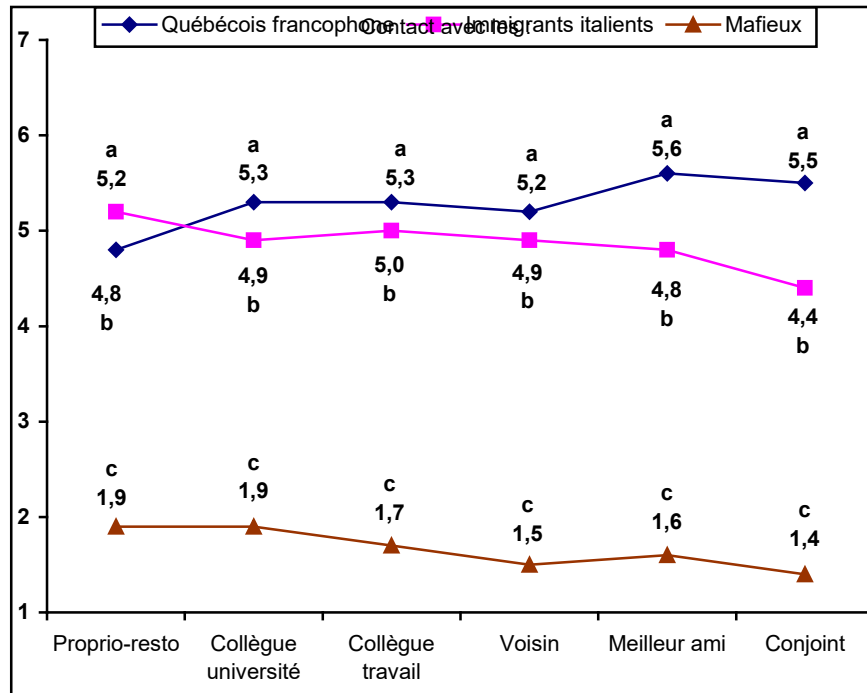


Figure 2. Préférences de proximité sociale des Québécois francophones pour contacts avec les Québécois francophones, les immigrants italiens et les mafieux. $a < b < c$; $p < 0,05$, correction Bonferroni.

Note. 1 = Pas du tout; 4 = Moyennement; 7 = Énormément

ils ne souhaitent pas avoir un mafieux comme propriétaire de leur restaurant favori ($M = 1,90$, $ÉT = 1,52$), collègue à l'université ($M = 1,87$, $ÉT = 1,36$), collègue de travail ($M = 1,73$, $ÉT = 1,33$), voisin ($M = 1,48$, $ÉT = 1,11$), meilleur ami ($M = 1,62$, $ÉT = 1,23$) ou conjoint ($M = 1,37$, $ÉT = 0,96$).

Nos analyses statistiques démontrent que les répondants québécois souhaitent plus fortement avoir un Italien qu'un Québécois francophone comme propriétaire de leur restaurant favori et rejettent un propriétaire mafieux : $F(2, 432) = 397,01$, $p < 0,01$. Les Québécois francophones souhaitent plus fortement avoir un Québécois qu'un Italien comme collègue à l'université et au travail, comme voisin, comme meilleur ami et comme conjoint, alors qu'ils rejettent les mafieux dans l'ensemble de ces types de relations de proximité (collègue à l'université; $F(2, 432) = 549,31$, $p < 0,05$, collègue de travail $F(2, 432) = 623,27$, $p < 0,05$, voisin; $F(2, 432) = 718,84$, $p < 0,05$, meilleur ami; $F(2, 432) = 647,77$, $p < 0,05$, conjoint $F(2, 432) = 606,72$, $p < 0,05$) (correction Bonferroni pour chacune des comparaisons : $p < 0,05$). Les Québécois francophones souhaitent de plus proches relations avec les Italiens valorisés qu'avec les Italiens mafieux, ce qui soutient l'hypothèse que les Québécois ne font pas d'amalgame entre les Italiens et le sous-groupe des Italiens mafieux.

Thermomètre d'attitudes ethniques

Comme le démontre la Figure 3, les Québécois francophones perçoivent leur endogroupe plus favorablement que tous les autres exogroupes ($M = 86,63$, $ÉT = 16,16$), un effet classique du biais pro-endogroupe (Bourhis et Gagnon, 2006). Viennent ensuite les évaluations très favorables des immigrants italiens ($M = 75,05$, $ÉT = 18,30$) et français ($M = 75,13$, $ÉT = 18,50$). Suivent ensuite les évaluations favorables des immigrants siciliens ($M = 70,09$, $ÉT = 21,83$), Québécois anglophones ($M = 68,08$, $ÉT = 21,77$) et des autochtones du Québec ($M = 66,54$, $ÉT = 24,23$). L'évaluation des immigrants arabes musulmans n'est que modérément favorable ($M = 53,61$, $ÉT = 26,00$). Les immigrants mafieux sont très défavorablement perçus ($M = 15,42$, $ÉT = 20,94$), attestant de leur statut de sous-groupe criminel dévalorisé.

Orientations d'acculturation de la communauté d'accueil

Les scores obtenus sur chacun des items de l'échelle d'acculturation de la communauté d'accueil (ÉACA) envers les Italiens et les mafieux sont présentés à la Figure 4. En combinant les trois sous-échelles culture, valeurs et coutumes pour chacune des six orientations d'acculturation, l'analyse a démontré une cohérence interne satisfaisante pour chacune des orientations d'acculturation et pour chacun des groupes cibles. Il

Acculturation envers Italiens vs mafieux

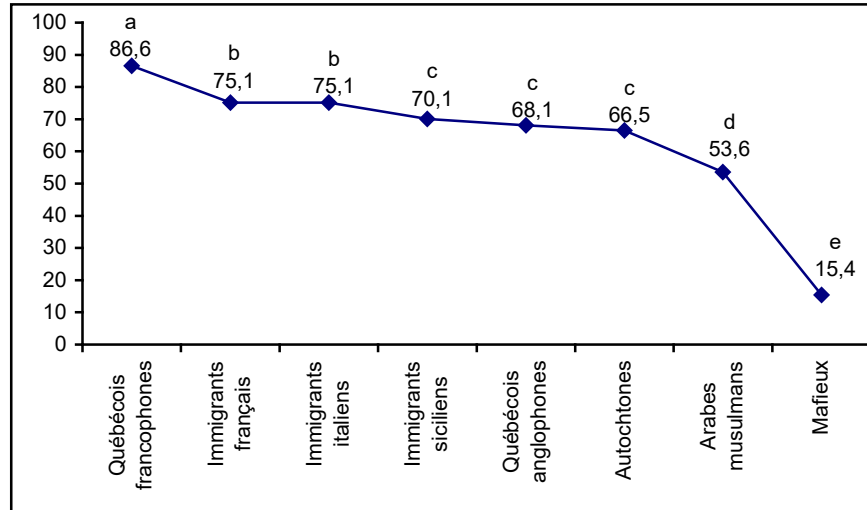


Figure 3. Thermomètre d'attitudes ethniques de Québécois francophones à l'égard des groupes ethniques. $a < b < c < d < e$; $p < 0,05$.

Note. 0 = Extrêmement favorable; 50 = Ni favorable/ni défavorable; 100 = Extrêmement favorable

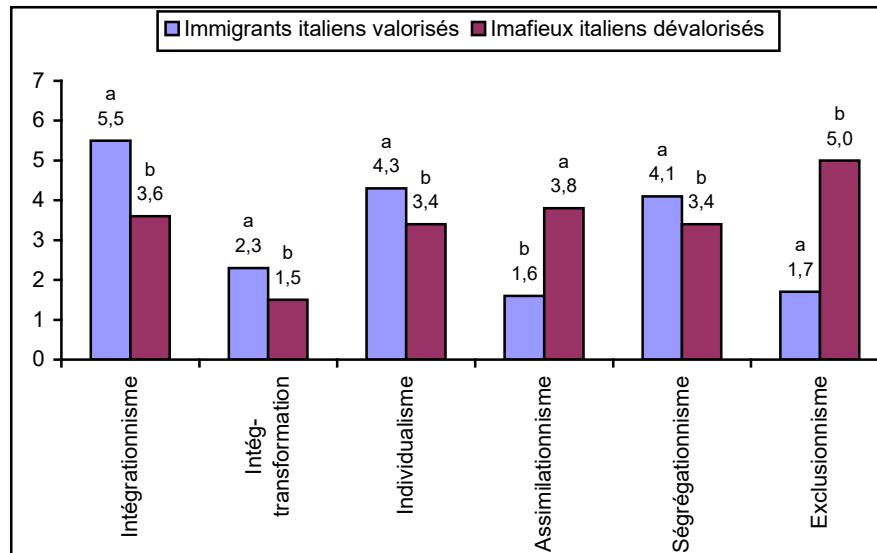


Figure 4. Orientations d'acculturation des Québécois francophones à l'égard des immigrants italiens et des mafieux. $a > b$; $p < 0,05$.

Note. 1 = Pas du tout d'accord; 4 = Moyennement d'accord; 7 = Énormément d'accord

s'avère qu'envers les immigrants italiens valorisés, les Québécois francophones endossent surtout les orientations accueillantes soit l'intégrationnisme ($M = 5,53$, $ÉT = 1,71$; $\alpha = 0,72$) suivi de l'individualisme ($M = 4,30$, $ÉT = 1,71$; $\alpha = 0,88$), alors que l'intégrationnisme de transformation est peu endossé ($M = 2,31$, $ÉT = 1,18$; $\alpha = 0,77$). Deux des trois orientations d'acculturation moins accueillantes dont l'exclusionnisme ($M = 1,72$, $ÉT = 1,01$; $\alpha = 0,80$) et l'assimilationnisme ($M = 1,61$, $ÉT = 0,71$; $\alpha = 0,65$) sont peu endossées envers les Italiens. Néanmoins, le ségrégationnisme était moyennement endossé ($M = 4,13$, $ÉT = 1,70$; $\alpha = 0,84$).

Les orientations d'acculturation peu accueillantes sont surtout endossées à l'égard des mafieux incluant l'exclusionnisme ($M = 5,01$, $ÉT = 1,77$; $\alpha = 0,81$), suivi de l'assimilationnisme ($M = 3,80$, $ÉT = 1,85$; $\alpha = 0,84$) et du ségrégationnisme ($M = 3,41$, $ÉT = 1,78$; $\alpha = 0,84$). Les Québécois francophones endossent peu les orientations d'acculturation accueillantes envers les mafieux : l'intégrationnisme ($M = 3,56$, $ÉT = 1,71$; $\alpha = 0,84$), l'individualisme ($M = 3,36$, $ÉT = 1,90$; $\alpha = 0,89$) et l'intégrationnisme de transformation ($M = 1,50$, $ÉT = 1,18$; $\alpha = 0,75$).

Un test t apparié a été effectué afin de déterminer si les différences d'orientation d'acculturation obtenue à l'égard des Italiens et des mafieux étaient statistiquement différentes. L'intégrationnisme, l'intégrationnisme de transformation, l'individualisme et le ségrégationnisme sont significativement plus endossés envers les Italiens qu'envers les mafieux (intégrationnisme; $t(1,216) = 15,00$, $p < 0,001$, intégrationnisme de transformation; $t(1,216) = 10,37$, $p < 0,001$, individualisme; $t(1,216) = 7,74$, $p < 0,001$, ségrégationnisme $t(1,216) = 5,17$, $p < 0,001$). Inversement, l'assimilationnisme et l'exclusionnisme sont significativement plus endossés envers les mafieux qu'envers les Italiens (assimilationnisme; $t(1,216) = -17,55$, $p < 0,001$, exclusionnisme; $t(1,216) = -24,88$, $p < 0,001$).

DISCUSSION

Cette étude est la première à déterminer les orientations d'acculturation d'une majorité d'accueil à l'égard d'une communauté immigrante composée de deux groupes très distincts du même pays d'origine : une majorité d'immigrants valorisés bien intégrés culturellement au pays d'accueil, comparés à un sous-groupe d'immigrants de la même origine, mais impliqués dans des activités criminelles. Nous avons vérifié la capacité des Québécois francophones à distinguer entre la majorité des immigrants italiens valorisés par rapport à une minorité d'Italiens mafieux dévalorisés.

Acculturation envers Italiens vs mafieux

Les résultats de l'étude démontrent que les Québécois francophones endossent plus fortement les orientations d'acculturation accueillantes de l'intégration, de l'individualisme et d'intégration-transformation à l'égard des immigrants italiens valorisés qu'envers les Italiens mafieux dévalorisés. Inversement, les Québécois francophones endossent plus fortement les orientations d'acculturation d'exclusion et d'assimilation envers les Italiens mafieux qu'envers les Italiens valorisés. Ces résultats soutiennent notre première hypothèse : les Québécois francophones distinguent bien les Italiens valorisés des Italiens mafieux dévalorisés et ne font pas l'amalgame entre ces deux groupes d'Italiens, évitant ainsi le « piège ethnique » de juger les immigrants italiens uniquement en fonction de l'appartenance de certains Italiens à la mafia.

Les orientations d'acculturations accueillantes envers les Italiens valorisés et les orientations d'acculturation de rejet obtenu envers les Italiens mafieux sont soutenues par plusieurs autres résultats de l'étude. Les Québécois francophones ont exprimé un désir de rapprochement soutenu envers les Italiens valorisés autant comme collègues de travail que comme meilleur ami et comme conjoint, tout en rejetant tout rapprochement avec les Italiens mafieux dans ces domaines de contact. De plus, ces Québécois francophones rapportaient des contacts modérément fréquents avec les Italiens valorisés, mais une absence presque totale de contact avec les mafieux. De même, les Québécois francophones ont exprimé des sentiments très favorables autant à l'égard des immigrants italiens qu'envers les immigrants français, tout en exprimant des sentiments très défavorables à l'égard des Italiens mafieux. Par ailleurs, les Québécois francophones perçoivent les immigrants italiens valorisés comme étant beaucoup plus intéressés que les mafieux à avoir des bonnes relations avec eux. Ces résultats convergent en soutenant largement notre première hypothèse : les Québécois francophones distinguent et valorisent la majorité immigrante italienne, tout en rejetant fortement la minorité italienne mafieuse. Dans une étude future, nous aimerions corroborer nos résultats avec un échantillon d'étudiants universitaires d'origine italienne de Montréal.

Un résultat inattendu fut l'endossement du ségrégationnisme un peu plus soutenu envers les Italiens valorisés ($M = 4,1$) qu'envers les mafieux ($M = 3,4$) par les Québécois francophones. Pourtant, les Québécois francophones avaient des attitudes beaucoup plus favorables à l'égard des immigrants italiens ($M = 75,1$) qu'à l'égard des mafieux ($M = 15,4$). De plus, les Québécois francophones sentaient que leur identité en tant que Québécois était moins menacée par la présence des immigrants italiens valorisés ($M = 2,1$) que par la présence d'immigrants mafieux ($M = 3,1$). Ces résultats expliquent difficilement l'orientation ségrégationniste obtenue envers les Italiens valorisés. Il demeure que l'échelle d'acculturation de la

communauté d'accueil (EACA) capte bien le rejet des Québécois francophones à l'égard des Italiens mafieux. L'exclusion était l'orientation d'acculturation la plus fortement endossée envers les mafieux par rapport à l'ensemble des autres orientations d'acculturation incluant la ségrégation et l'assimilation.

Une limite de l'étude demeure que les participants ne représentent qu'une portion limitée de la population québécoise francophone. Le profil identitaire de nos étudiants de l'UQAM a démontré qu'ils étaient des Québécois francophones souverainistes, dans la vingtaine, de la région montréalaise. Des études ultérieures portant sur le même thème d'acculturation pourraient inclure une partie plus représentative de la population québécoise selon l'âge, le statut socio-économique, l'occupation, l'origine culturelle, linguistique et régionale.

Sur le plan pratique, le rejet et la perception négative de la mafia qui se dégagent de cette étude démontrent la nécessité de poursuivre la sensibilisation de la population québécoise concernant les méfaits des activités criminelles du crime organisé au Québec. La tentative d'assassinat du journaliste Michel Auger le 13 septembre 2000, à la suite de ses articles de journaux détaillant les activités criminelles des Hells Angels et de la mafia au Québec, déclencha la première grande manifestation de rue contre le crime organisé au Canada, un type de mobilisation collective devenue fréquente en Italie. Cette manifestation en septembre 2000 à Montréal et les publications concernant la mafia et les Hells Angels a sans doute contribué à une plus grande sensibilisation de la population concernant les méfaits du crime organisé au Québec (Auger, 2001; Cédilot et Noel, 2012; 2017). Durant près de 15 ans, la médiatisation des activités mafieuses dans les dossiers de corruption des municipalités, des entreprises de génie-conseil et de la construction ont contribué à la mise en place de la Commission Charbonneau en novembre 2011, de lois antigang et de nouveaux organismes de répressions policières (UPAC) et juridiques.

Nous aimerions vérifier nos hypothèses chez les Québécois francophones dans le cas de deux cibles d'immigrants en provenance du Maghreb : les Maghrébins majoritaires intégrés dans la société québécoise, comparée à une minorité islamistes radicalisés. Nous pourrions vérifier la capacité des Québécois francophones de bien distinguer entre la majorité de Maghrébins valorisée par rapport à une minorité islamiste dévalorisée. Le crime haineux de six musulmans priant à la grande Mosquée de la ville de Québec le 29 janvier 2017 par un Québécois francophone de l'Université Laval nous rappelle la force de l'islamophobie et la présence de plusieurs groupes de Québécois francophones d'extrême droite radicalisés contre les immigrants musulmans établis au Québec (Blanchet,

Lachance et Saillant, 2017). Cette tragédie démontre l'intérêt de poursuivre les études sur l'acculturation pour mieux comprendre les relations interculturelles entre la majorité dominante québécoise et les minorités valorisées/dévalorisées qui peuvent s'avérer harmonieuses, problématiques ou conflictuelles selon l'appartenance ethnique, linguistique, religieuse et criminelle des individus et groupes en contact.

RÉFÉRENCES

- Aloisio, A. (2007). *Les enfants de la loi 101*. Directrice du documentaire. Montréal, Québec : Les Productions Virage.
- Aloisio, A. (2016). *The transmemoric Process: The journey of Italo-Québécois artists*. Mémoire de maîtrise. Montréal, Québec : Concordia University.
- Anderson, A. G. (1979). *The business of organized crime: A Cosa Nostra family*. Stanford, CA : Hoover Institution Press.
- Auger, M. (2001). *L'attentat*. Montréal, Québec : Édition Trait d'union.
- Barrette, G., Bourhis, R. Y., Capozza, D. et Hichy, Z. (2005). La scala di acculturazione HCAS per la comunità che ospita. Verifica validità nel contesto Italiano. *TPM: Testing Psicometria Metodologia*, 12(3), 221-240.
- Barrette, G., Bourhis, R. Y., Personnaz, M. et Personnaz, B. (2004). Acculturation orientations of French and North African undergraduates in Paris. *International Journal of Intercultural Relations*, 28(5), 415-438.
- Berry, J. W., Kalin, R. et Taylor, D. M. (1976). *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques au Canada*. Ottawa, Ontario : ministère d'État au Multiculturalisme.
- Berthelot, J. (1991). *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*. Montréal, Québec : Centrale de l'enseignement du Québec.
- Blanchet, J. C., Lachance, N. et Saillant, N. (2017). Tuerie à la Mosquée : Il s'est radicalisé contre l'immigration : Alexandre Bissonnette est accusé de l'une des pires tueries de l'histoire québécoise. *Journal de Montréal*, 31 janvier, p. 2-3.
- Bouchard, P. et Bourhis, R.Y. (2002). L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française. *Revue d'aménagement linguistique*. Québec, QC : Office québécois de la langue française. Les Publications du Québec.
- Bourhis, R.Y. (1984). *Conflict and language planning in Québec*. Bristol, Royaume-Uni : Multilingual Matters.
- Bourhis, R. Y. (2001). Reversing language shift in Quebec. Dans J. Fishman (dir.), *Reversing Language Shift: Can threatened languages be saved?* (p. 101-141). Bristol, Royaume-Uni: Multilingual Matters.
- Bourhis, R. Y., Barrette, G., El-Geledi, S. et Schmitd, R. (2009b). Acculturation orientations and social relations between immigrant and host community members in California. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 40(3), 443-467.
- Bourhis, R. Y., Barrette, G. et Moriconi, P.-A. (2008). Appartenances nationales et orientations d'acculturation au Québec. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 40(2), 90-103.
- Bourhis, R. Y. et Bougie, E. (1998). Le modèle d'acculturation interactif : Une étude exploratoire. *Revue québécoise de psychologie*, 19(3), 75-114.
- Bourhis, R. Y., Carignan, N. et Sioufi, R. (2013). Sécurité identitaire et attitudes à l'égard de l'Autre chez de futurs enseignants : les effets d'une formation interculturelle. Dans M. McAndrew, M. Potvin et C. Borri-Anadon (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : Recherche, formation, partenariat* (p. 117-134). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bourhis, R. Y., Carignan, N. et Sioufi, R. (2015). Acculturation et jumelage interculturel dans la formation à l'enseignement. Dans N. Carignan, M. Deraiche et M.-C. Guillot (dir.), *Jumelages interculturels : Communication, inclusion et intégration* (p.15-32). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Bourhis, R. Y. et Dayan, J. (2004). Acculturation orientations towards Israeli Arabs and Jewish immigrants in Israel. *International Journal of Psychology*, 39(2), 118-131.
- Bourhis, R. Y. et Foucher, P. (2012). *The decline of the English school system in Quebec*. Moncton, Nouveau-Brunswick : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). www.icrml.ca
- Bourhis, R. Y. et Gagnon, A. (2006). Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes. Dans R. J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale* (2^e édition) (p. 531-598). Montréal, QC : Gaëtan Morin.
- Bourhis, R. Y., Moïse, L. C., Perreault, S. et Sénécal, S. (1997). Towards an interactive acculturation model: A social psychological approach. *International Journal of Psychology*, 32(6), 369-386.
- Bourhis, R. Y., Montaruli, E., El-Geledi, S., Harvey, S.-P. et Barrette, G. (2010). Acculturation in multiple host community settings. *Journal of Social Issues*, 66(4), 780-802.
- Bourhis, R. Y., Montreuil, A., Barrette, G. et Montaruli, E. (2009). Acculturation and immigrant/host community relations in multicultural settings. Dans S. Demoulin, J.-P. Leyens et J. Dovidio (dir.), *Intergroup misunderstandings: Impact of divergent social realities* (p. 39-61). New York, NY : Psychology Press.
- Bourhis, R. Y. et Sioufi, R. (2017). Assessing forty years of language planning on the vitality of the Francophone and Anglophone communities of Quebec. *Multilingua*, 36(5): 627-661.
- Bovenkerk, F., Siegel, D. et Zaitch, D. (2003). Organized crime and ethnic reputation manipulation. *Crime, Law and Social Change*, 39(1), 23-37.
- Cédilot, A. et Noël, A. (2012). *Mafia Inc. : Grandeur et misère du clan sicilien au Québec*. Montréal, Québec : Les Éditions de l'Homme.
- Cédilot, A. et Noël, A. (2017). *Gangster et Mafiosi : Cent ans de crime organisé au Québec*. Montréal, Québec : Les Éditions de l'Homme.
- Charbonneau, F. et Lachance, R. (2015). *Rapport final de la commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.
- Corbeil, J.-C. (2007). *L'embaras des langues. Origines, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Montréal, Québec : Québec Amérique.
- Deitche, S. M. (2011). *Tout sur la Mafia : Récits véridiques sur la vie de personnages mythiques, d'infâmes familles criminelles et leurs basses besognes*. Varennes, Québec : ADA Inc.
- Dorais, L.-J. (1990). L'étranger aux yeux du francophone de Québec. *Recherches sociographiques*, 31(1), 11-23.
- Dubois, J. (2003). La couverture médiatique du crime organisé : peur et consensus. *Les cahiers du journalisme*, 12, 314-325.
- Esses, V. M., Haddock, G. et Zanna, M. P. (1993). Values, stereotypes, and emotions as determinants of intergroup attitudes. Dans D. M. Mackie et D. L. Hamilton (dir.), *Affect, cognition, and stereotyping: Interactive processes in group perception* (p. 137-166). San Diego, CA : Academic Press.
- Favarel-Garrigues, G. (2003). Competition and confusion in the discourse on organized crime in Russia. *Alternatives: Global, Local and Political*, 28(4), 423-457.
- Fletcher, R. (2017). « Am I to be crucified for saying things like that? » *Global News*, November 7, 2017.
- Giffone, M., Longo, F. et Parodi, A. (2012). *La Pieuvre : quatorze ans de lutte contre la Mafia. Une histoire vraie*. Paris, France : Éditions des Arènes.
- Glenny, M. (2008). *McMafia: A journey through the global criminal underworld*. New York, NY : Random House.
- James, M. (2008). Wrestling with the past: Apologies, quasi-apologies and non-apologies in Canada. Dans M. Gibney, R. E. Howard-Hassman, J.-M. Coicaud et N. Steiner (dir.), *The age of apology: Facing up to the past* (p. 137-145). Philadelphia, PA : University of Pennsylvania Press.
- Landry, R. et Bourhis, R. Y. (1997). Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study. *Journal of Language and Social Psychology*, 16(1), 23-49.
- Lavigne, Y. (1999). *Hells Angels at war*. Toronto, Ontario : Harper Collins.

Acculturation envers Italiens vs mafieux

- Léger Marketing (2007). *La grande enquête sur la tolérance au Québec*. Récupéré de <http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/0/00/13/92/sondage-legermktg-racisme.pdf>
- Leitch, A. (2000). Mafia and Mafiosi: origin, power and myth. *The Australian Journal of Anthropology*, 11(3), 367-368.
- LiPuma, E. (1989). Capitalism and the crimes of mythology: an interpretation of the Mafia mystique. *The Journal of Ethnic Studies*, 17(2), 1-18.
- Luconi, S. (1999). Mafia-related prejudice and the rise of Italian Americans in the United States. *Patterns of Prejudice*, 33(1), 43-57.
- Maccaglia, F. et Matarad-Bonucci, M.-A. (2009). *Atlas des mafias. Acteurs, trafics et marchés criminels dans le monde*. Paris, France : Éditions Autrement.
- Mammone, A. et Veltri, G. A. (2010). *Italy today: The sick man of Europe*. New York, NY : Routledge.
- Micone, M. (2005). L'italianité d'ici : une voie vers l'universel. *Spirale*, 200, 96-97.
- Montaruli, E., Bourhis, R. Y., Arzumendi, M.-J. et Larrañaga, N. (2011). Social identification and acculturation in the Basque autonomous community. *International Journal of Intercultural Relations*, 35(4), 425-439.
- Montreuil, A. et Bourhis, R. Y. (2001). Majority acculturation orientations toward "valued" and "devalued" immigrants. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32(6), 698-719.
- Montreuil, A. et Bourhis, R. Y. (2004). Acculturation orientations of competing host communities toward valued and devalued immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 28(6), 507-532.
- Paoli, L. (2002). The paradoxes of organized crime. *Crime, Law and Social Change*, 37(1), 51-97.
- Picard, J.-C. (2003). *Camille Laurin : L'homme debout*. Montréal, Québec : Boréal.
- Pillarella, J. (2012). *Remembering the internment: Italian Canadians during World War II*. Montréal, Québec : CIBPA. Citizenship and Immigration Canada.
- Potvin, M., Magnan, M.-O. et Larochelle-Audet, J. (dir.). (2016). *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation : Théorie et pratique*. Montréal, Québec : Fides Éducation.
- Ramirez, B. (1988). *Collection : Les groupes ethniques du Canada* (Brochure No. 14). Ottawa, Ontario : Société historique du Canada.
- Sabatier, C. et Berry, J. (1999). Immigration et Acculturation. Dans R. Y. Bourhis et J.-P. Leyens (dir.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (p. 261- 291). Sprimont, Belgique : Mardaga.
- Safdar, S., Dupuis, D. R., Lewis, R. J., El-Geledi, S. et Bourhis, R. Y. (2008). Social axioms and acculturation orientations of English Canadians toward British and Arab Muslim immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 32(5), 415-426.
- Salvatore, F. (1998). *Fascism and the Italians of Montreal: An oral history, 1922-1945*. Toronto, Ontario : Guernica Editions.
- Sam, D. L. et Berry, J. W. (dir.). (2017). *Cross-cultural psychology, volume 3: basic processes II – cognition, perception, emotions, language and acculturation*. New York, NY : Routledge, Taylor and Francis Books.
- Sheptycki, J. (2003). The governance of organized crime in Canada. *The Canadian Journal of Sociology*, 28(4), 489-516.
- Schneider, S. (2009). *Iced: The story of organized crime in Canada*. Mississauga, Ontario : John Wiley & Sons Canada.
- Taddeo, D. J. et Taras, R. C. (1987). *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Thibaut, E. (2017) La SQ ne ménagera pas les Hells. (p. 2-3). *Journal de Montréal*, 9 décembre 2017.
- Valiquet, D. (2009). *Bill C-14: An Act to amend the Criminal Code on organized crime and protection of justice system participants* (LS-633E). Récupéré de http://www.parl.gc.ca/About/Parliament/LegislativeSummaries/bills_ls.asp?Language = Ee&ts = c14etsource = library_prbetParl = 40etSes = 2

-
- Van Oudenhoven, J. P., Ward, C. et Masgoret, A.-M. (2006). Patterns of relations between immigrants and host societies. *International Journal of Intercultural Relations*, 30(6), 637-651.
- Varese, F. (2009). The Camorra closely observed. *Global Crime*, 10(3), 262-266.
- Zucchi, J. (2005). Italians in Canada. Dans M. Ember, C. R. Ember, et I. Skoggard (dir.), *Encyclopedia of diaspora: Vol. 1. Overview & topics* (p. 864-872). New York, NY : Springer.

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les orientations d'acculturation des Québécois francophones à l'égard des immigrants italiens « valorisés » et des immigrants mafieux « dévalorisés ». Un groupe d'étudiants québécois francophones ($N = 217$) a complété l'Échelle d'Acculturation de la Communauté d'Accueil (ÉACA) envers ces deux groupes cibles. Les résultats ont démontré que les répondants endossaient l'intégrationnisme, l'intégrationnisme de transformation, l'individualisme et le ségrégationnisme davantage envers les Italiens qu'envers les mafieux. En revanche, ils endossaient davantage l'assimilationnisme et l'exclusionnisme envers les mafieux qu'envers les Italiens, soutenant ainsi l'hypothèse que les Québécois francophones distinguent bien les Italiens « valorisés » des Italiens mafieux « dévalorisés » plutôt que de faire l'amalgame de ces deux groupes.

MOTS CLÉS

acculturation, crime organisé, immigrants, Italiens, mafia, Québec

ABSTRACT

This study surveyed the acculturation orientations of Quebec Francophones towards 'valued' Italian immigrants and 'devalued' Italians involved in the mafia. Quebec Francophone undergraduates ($N = 217$) completed the Host community acculturation Scale (HCAS) towards the two target groups. Results showed that respondents more strongly endorsed integrationism, integration-transformation, individualism and segregationism towards Italians than towards devalued Italian mafiosi. Conversely, Quebecois Francophones more strongly endorsed assimilationism and exclusionism towards Italian Mafiosi than towards valued Italians, thus supporting the hypothesis that Quebec Francophones distinguished between 'valued' and 'devalued' Italians as opposed to treating Italians as all the same.

KEY WORDS

acculturation, immigrants, Italians, mafia, Quebec, organized crime
